
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs d'actions de Dividend 15 Split Corp. II (la « Société »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 novembre 2017 et 2016, les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 novembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 23 février 2018

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AUX 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

	30 novembre 2017 (\$)	30 novembre 2016 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	237 220 672	211 585 381
Trésorerie	22 012 552	12 457 918
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	605 234	562 312
Total de l'actif	259 838 458	224 605 611

PASSIF

Passif courant		
Options vendues	408 943	753 323
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	303 388	261 710
Distributions à payer	2 362 418	2 033 231
Actions privilégiées (note 6)	164 342 140	141 442 140
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	167 417 889	144 491 404

**ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX
PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE
CATÉGORIE A**

	92 420 569	80 114 207
Nombre d'unités (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation (note 6)	16 434 214	14 144 214
Actif net par unité	15,62 \$	15,66 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	5,62 \$	5,66 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration



WAYNE FINCH

Chef de la direction,
président et administrateur



PETER CRUICKSHANK

Chef des finances
et administrateur

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2017 (\$)	2016 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	5 692 612	1 262 785
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	13 320 532	20 921 309
Dividendes	8 927 509	8 381 184
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	27 940 653	30 565 278
Autre gain (perte)		
Gain (perte) de change réalisé	-	226
	27 940 653	30 565 504
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	1 947 693	1 600 172
Frais de service	455 673	176 573
Honoraires d'audit	28 940	23 792
Jetons de présence des administrateurs	23 584	23 583
Frais du comité d'examen indépendant	4 268	4 268
Droits de garde	62 860	58 788
Frais juridiques	22 586	25 057
Coûts de communication de l'information aux actionnaires	25 210	29 991
Autres charges d'exploitation	101 455	92 645
Taxe de vente harmonisée	301 214	209 047
Coûts de transactions	112 140	74 990
	3 085 623	2 318 906
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	24 855 030	28 246 598
Distributions sur les actions privilégiées	(8 527 775)	(7 425 712)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 327 255	20 820 886
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 8)*	0,99	1,47

* Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2017 (\$)	2016 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de l'exercice	80 114 207	72 023 114
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 327 255	20 820 886
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A	17 175 000	-
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	(1 703 836)	-
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	15 471 164	-
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(19 492 057)	(12 729 793)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	12 306 362	8 091 093
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de l'exercice	92 420 569	80 114 207

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE

	2017 (\$)	2016 (\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 327 255	20 820 886
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	8 527 775	7 425 712
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et dérivés	(5 692 612)	(1 262 785)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	(13 320 532)	(20 921 309)
Acquisition de placements	(59 127 061)	(7 361 568)
Produit de la vente de placements	52 160 534	20 786 550
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(42 922)	102 499
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	41 678	5 968
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 125 885)	19 595 953
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	40 075 000	-
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire	(1 703 836)	(69 061)
Distributions sur les actions de catégorie A	(19 263 057)	(12 729 793)
Distributions sur les actions privilégiées	(8 427 588)	(7 425 712)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	10 680 519	(20 224 566)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	9 554 634	(628 613)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	12 457 918	13 086 531
Trésorerie à la clôture de l'exercice	22 012 552	12 457 918
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	8 884 587	8 483 683

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2017

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Actions ordinaires canadiennes		
	15 principaux placements		
85 333	Banque de Montréal	6 901 870	8 471 007
210 950	La Banque de Nouvelle-Écosse	14 562 914	17 194 535
283 058	BCE Inc.	14 014 411	17 476 001
155 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	15 154 827	18 311 700
297 356	CI Financial Corp.	9 193 172	8 667 927
228 700	Enbridge Inc.	10 973 754	11 126 255
598 300	Société Financière Manuvie	13 471 131	16 219 913
262 200	Banque Nationale du Canada	11 767 058	16 668 054
209 371	Banque Royale du Canada	16 549 591	21 115 065
248 200	Financière Sun Life inc.	9 675 832	12 653 236
225 034	Telus Corp.	8 347 321	10 729 621
220 286	Thomson Reuters Corp.	10 750 634	12 516 651
273 000	La Banque Toronto-Dominion	14 216 481	19 994 520
545 500	TransAlta Corporation	7 198 739	4 238 535
287 450	TransCanada Corporation	16 020 756	17 787 406
	Total des principales actions du portefeuille (90,0 %)	178 798 491	213 170 426
	Autres actions ordinaires canadiennes		
486 700	La Société de Gestion AGF Ltée	6 257 335	4 000 674
47 900	Emera Inc.	2 199 183	2 326 024
120 000	Les Compagnies Loblaw limitée	7 424 195	8 151 600
169 600	Suncor Énergie Inc.	7 029 411	7 589 600
28 523	Groupe TMX Inc.	1 806 673	1 982 348
	Total des autres actions ordinaires canadiennes (10,2 %)	24 716 797	24 050 246
	Total des actions ordinaires canadiennes (100,2 %)	203 515 288	237 220 672

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

AU 30 NOVEMBRE 2017

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (primes reçues) (\$)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(130)	Banque de Montréal à 101 \$, 15 décembre 2017	(5 590)	(5 590)
(200)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 87 \$, 19 janvier 2018	(9 000)	(800)
(300)	BCE Inc. à 62 \$, 19 janvier 2018	(13 200)	(9 750)
(550)	CI Financial Corp. à 29 \$, 19 janvier 2018	(12 100)	(22 000)
(300)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 115 \$, 15 décembre 2017	(43 200)	(107 250)
(300)	Enbridge Inc. à 45 \$, 15 décembre 2017	(17 100)	(112 500)
(900)	Société Financière Manuvie à 26,50 \$, 19 janvier 2018	(40 500)	(87 300)
(300)	Banque Royale du Canada à 104 \$, 15 décembre 2017	(15 000)	(2 700)
(125)	Banque Royale du Canada à 104 \$, 19 janvier 2018	(4 875)	(6 625)
(235)	Financière Sun Life inc. à 52 \$, 15 décembre 2017	(4 466)	(3 878)
(250)	Suncor Énergie Inc. à 46 \$, 15 décembre 2017	(12 250)	(4 000)
(400)	Telus Corporation à 49 \$, 19 janvier 2018	(10 804)	(4 000)
(400)	Thomson Reuters Corp. à 58 \$, 19 janvier 2018	(26 800)	(27 000)
(300)	La Banque Toronto-Dominion à 76 \$, 19 janvier 2018	(11 400)	(7 050)
(950)	TransAlta Corporation à 8 \$, 15 décembre 2017	(9 500)	(4 275)
(325)	TransCanada Corporation à 64 \$, 15 décembre 2017	(15 600)	(4 225)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (-0,2 %)	(251 385)	(408 943)
		203 263 903	236 811 729
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(143 866)	
	Total des placements (100,0 %)	203 120 037	236 811 729

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

1. Constitution

Dividend 15 Split Corp. II (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 28 septembre 2006 en vertu des lois de la province d'Ontario. La Société a commencé ses activités de placement le 16 novembre 2006. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de placement Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). La date de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2019, peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Dans de tels cas, un droit de rachat spécial de leurs actions sera attribué aux porteurs. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement constitué principalement d'actions ordinaires de 15 sociétés canadiennes à grande capitalisation porteuses de dividendes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») des actifs financiers et des passifs financiers (dont les instruments dérivés).

La publication de ces états financiers a été autorisée par Quadravest le 26 février 2018.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Placements et instruments financiers

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues par la Société sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer prévues, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de l'exercice. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt, chaque année d'imposition, sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets réalisés impossibles, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes impossibles qu'elle reçoit de sociétés canadiennes impossibles sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes impossibles aux actionnaires à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés impossibles sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé à l'égard des gains en capital et des dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux fins fiscales, la Société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 23 148 007 \$ (19 302 530 \$ au 30 novembre 2016) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2020. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 5 596 897 \$ (3 833 569 \$ au 30 novembre 2016) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des présents états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs financiers;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs aux 30 novembre 2017 et 2016 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2017

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	237 220 672 \$	-	-	237 220 672 \$
Options	(408 943) \$	-	-	(408 943) \$
	236 811 729 \$	-	-	236 811 729 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2016

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	211 585 381 \$	-	-	211 585 381 \$
Options	(753 323) \$	-	-	(753 323) \$
	210 832 058 \$	-	-	210 832 058 \$

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants* :

	2017	2016
Gain (perte) réalisé sur les dérivés détenus à des fins de transaction	798 582 \$	588 623 \$
Gain (perte) réalisé sur les placements désignés comme étant à la JVRN	4 894 030 \$	674 162 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	12 955 902 \$	21 541 598 \$
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	364 630 \$	(620 289) \$
Dividendes	8 927 509 \$	8 381 184 \$
Intérêts	-	-
	27 940 653 \$	30 565 278 \$

* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder à l'évaluation et à l'attribution des gains de façon distincte soit pour les instruments dérivés, soit pour les actions sous-jacentes, peut empêcher de refléter les apports ou les avantages propres à chaque catégorie d'actifs dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 15 principaux placements du portefeuille ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société du portefeuille donnée durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 30 novembre 2017, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 21 472 000 \$ (21 083 206 \$ au 30 novembre 2016). De même, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 23 331 000 \$ (21 083 206 \$ au 30 novembre 2016).

Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (conforme à l'exercice précédent).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier (comme à l'exercice précédent) et que le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible (comme à l'exercice précédent), la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à l'exercice précédent, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice.

Risque de concentration

Les 15 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à l'exercice précédent). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Principales actions ordinaires canadiennes	83,0 %	90,1 %
Autres actions canadiennes	9,4 %	5,4 %
Options d'achat vendues	-0,2 %	-0,3 %
Autres actifs moins les passifs (hors actions privilégiées)	7,8 %	4,8 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ouverture de l'exercice	14 144 214	14 144 214
Émises au cours de l'exercice	2 290 000	-
Clôture de l'exercice	<u>16 434 214</u>	<u>14 144 214</u>

Les actions privilégiées donnent droit à des dividendes mensuels cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée. Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « DF.PR.A ». Leur cours était de 10,08 \$ au 30 novembre 2017 (10,10 \$ au 30 novembre 2016). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Le 4 janvier 2017, la Société a émis 2 290 000 actions privilégiées à 10 \$ l'action dans le cadre d'un placement secondaire, pour un produit brut de 22 900 000 \$.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

Opérations sur actions de catégorie A

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Ouverture de l'exercice	14 144 214	14 144 214
Émises au cours de l'exercice	2 290 000	-
Clôture de l'exercice	16 434 214	14 144 214

Les actions de catégorie A ont initialement été émises au prix de 15 \$ l'action, et les distributions cibles ont été fixées à 0,10 \$ par mois, par action. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « DF ». Leur cours était de 8,47 \$ au 30 novembre 2017 (7,32 \$ au 30 novembre 2016). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'août de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 4 janvier 2017, la Société a émis 2 290 000 actions de catégorie A, à 7,50 \$ l'action, pour un produit brut de 17 175 000 \$. Le produit net de ce placement, déduction faite des frais des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1 703 836 \$, s'élève à 15 471 164 \$.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2007, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Dividend 15 Split Corp. II Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,10 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers sur les actions de catégorie A, à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas de versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 1 947 693 \$ (1 600 172 \$ au 30 novembre 2016) engagés au cours de l'exercice comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 30 novembre 2017, des frais de gestion et d'administration totalisant 158 495 \$ étaient à payer au gestionnaire (134 813 \$ au 30 novembre 2016). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2017 ou en 2016.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 112 140 \$ pour l'exercice (74 990 \$ au 30 novembre 2016).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les exercices clos les 30 novembre 2017 et 2016 est calculée comme suit :

	2017	2016
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	16 327 255 \$	20 820 886 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	16 434 214	14 144 214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,99 \$	1,47 \$

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	30 novembre 2017	30 novembre 2016
Actions privilégiées	0,5250 \$	0,5250 \$
Actions de catégorie A	1,20 \$	0,90 \$

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II

NOTES ANNEXES

POUR LES EXERCICES CLOS LES 30 NOVEMBRE 2017 ET 2016

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes préférentiels mensuels fixes cumulatifs en espèces de 0,04375 \$ par action privilégiée, ce qui représente un rendement de 5,25 % par an sur le prix d'émission initial, et leur rembourser le prix d'émission initial au moment de la dissolution de la Société;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles régulières en espèces ciblées à 0,10 \$ par action de catégorie A, ce qui représente un rendement de 8,0 % sur le prix d'émission initial, et verser à ces porteurs le prix d'émission initial à la date de dissolution. Pour que des dividendes mensuels soient déclarés, la valeur liquidative par unité doit être supérieure au seuil de 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

La version définitive d'IFRS 9 *Instruments financiers* a été publiée par l'IASB en juillet 2014, et remplacera IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 introduit une méthode de classement et d'évaluation, un modèle prospectif unique de dépréciation liée à la perte prévue et une méthode profondément modifiée de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle méthode unique fondée sur des principes utilisée pour déterminer le classement des actifs financiers repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle économique selon lequel l'actif est détenu. Elle se traduit également par un modèle unique de dépréciation appliqué à tous les instruments financiers, ce qui nécessitera une comptabilisation ponctuelle des pertes de créances attendues. La méthode comprend aussi des changements relativement au risque de crédit, qui est désormais pris en compte dans l'évaluation des passifs à la juste valeur, de sorte que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à l'entité à l'égard de ces passifs ne seront plus comptabilisés en résultat net. IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais l'adoption anticipée est permise. De plus, il est possible d'appliquer par anticipation les changements relatifs au risque de crédit propre, de façon distincte, sans modifier autrement la comptabilisation des instruments financiers. La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 9.

12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Aux 30 novembre 2017 et 2016, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de transactions et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.